

REPUBLIQUE FRANCAISE

Budget Communal Vesseaux

Numéro SIRET : 21070339300012

POSTE COMPTABLE : Trésorerie d'Aubenas

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET Budget Communal Vesseaux

ANNEE 2022

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan	X	
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures	X	

07339 Budget Communal Vesseaux BP 2022	BUDGET PRIMITIF
---	-----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 990
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	62
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 014 671,00	1 104 137,00	532,63	882,54

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	461,44	619,00
2	Produits des impositions directes/population	194,87	331,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	599,25	777,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	563,84	276,00
5	Encours de dette/population	374,44	621,00
6	DGF/population	234,98	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5457	0,4430
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,8688	0,8870
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,9409	0,3550
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,6248	0,8000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L 2313-1, L 2313-2, R 2313-1, R 2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 122 450,00	1 122 450,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 122 450,00	1 122 450,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	710 334,26	982 124,09
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	433 332,47	161 542,64
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 143 666,73	1 143 666,73

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 266 116,73	2 266 116,73
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	222 900,00		246 900,00	246 900,00	246 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	467 680,00		462 580,00	462 580,00	462 580,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	191 299,00		180 367,00	180 367,00	180 367,00
Total des dépenses de gestion courante		881 879,00	0,00	889 847,00	889 847,00	889 847,00
66	Charges financières	30 600,00		23 600,00	23 600,00	23 600,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		918 479,00	0,00	919 447,00	919 447,00	919 447,00
023	Virement à la section d'investissement	728 982,24		192 420,00	192 420,00	192 420,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	1 485,00		10 583,00	10 583,00	10 583,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct.					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		730 467,24	0,00	203 003,00	203 003,00	203 003,00
TOTAL		1 648 946,24	0,00	1 122 450,00	1 122 450,00	1 122 450,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 122 450,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	159 150,00		171 950,00	171 950,00	171 950,00
73	Impôts et taxes	444 000,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
74	Dotations, subventions et participations	482 500,00		475 500,00	475 500,00	475 500,00
75	Autres produits de gestion courante	31 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 122 650,00	0,00	1 121 450,00	1 121 450,00	1 121 450,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		1 123 650,00	0,00	1 122 450,00	1 122 450,00	1 122 450,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	40 000,00				
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 163 650,00	0,00	1 122 450,00	1 122 450,00	1 122 450,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 122 450,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	203 003,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	3 000,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
204	Subventions d'équipement versées	124 725,00	2 237,06	106 500,00	106 500,00	108 737,06
21	Immobilisations corporelles	1 322 719,50	208 071,44	214 000,00	214 000,00	422 071,44
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	894 869,40	223 023,97	267 000,00	267 000,00	490 023,97
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		2 345 313,90	433 332,47	591 000,00	591 000,00	1 024 332,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	106 502,04		99 804,20	99 804,20	99 804,20
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		111 502,04	0,00	104 804,20	104 804,20	104 804,20
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		2 456 815,94	433 332,47	695 804,20	695 804,20	1 129 136,67
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	40 000,00				
041	Opérations patrimoniales	91 018,28		14 530,06	14 530,06	14 530,06
Total des dépenses d'ordre d'invest.		131 018,28	0,00	14 530,06	14 530,06	14 530,06
TOTAL		2 587 834,22	433 332,47	710 334,26	710 334,26	1 143 666,73

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 143 666,73

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	215 829,88	161 542,64			161 542,64
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	1 225 729,80		659 591,03	659 591,03	659 591,03
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		1 441 559,68	161 542,64	659 591,03	659 591,03	821 133,67
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	163 000,00		105 000,00	105 000,00	105 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	310 974,62				
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières		473 974,62	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		1 915 534,30	161 542,64	764 591,03	764 591,03	926 133,67
021	Virement de la section de fonctionnement	728 982,24		192 420,00	192 420,00	192 420,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 485,00		10 583,00	10 583,00	10 583,00
041	Opérations patrimoniales	91 018,28		14 530,06	14 530,06	14 530,06
Total des recettes d'ordre d'invest.		821 485,52	0,00	217 533,06	217 533,06	217 533,06
TOTAL		2 737 019,82	161 542,64	982 124,09	982 124,09	1 143 666,73

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 143 666,73

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	203 003,00
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	246 900,00		246 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	462 580,00		462 580,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	180 367,00		180 367,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	23 600,00		23 600,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00		6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		10 583,00	10 583,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		192 420,00	192 420,00
Dépenses de fonctionnement - Total		919 447,00	203 003,00	1 122 450,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 122 450,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00		5 000,00
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	99 804,20		99 804,20
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 500,00		3 500,00
204	Subventions d'équipement versées	108 737,06	14 530,06	123 267,12
21	Immobilisations corporelles	422 071,44		422 071,44
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	490 023,97		490 023,97
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 129 136,67	14 530,06	1 143 666,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 143 666,73
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 000,00		6 000,00
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	171 950,00		171 950,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	430 000,00		430 000,00
74	Dotations, subventions et participations	475 500,00		475 500,00
75	Autres produits de gestion courante	38 000,00		38 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	1 000,00		1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		1 122 450,00		1 122 450,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 122 450,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	105 000,00		105 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	161 542,64		161 542,64
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	659 591,03	14 530,06	674 121,09
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		10 583,00	10 583,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		192 420,00	192 420,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		926 133,67	217 533,06	1 143 666,73

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 143 666,73
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	222 900,00	246 900,00	246 900,00
60611	Eau et assainissement	3 500,00	4 000,00	4 000,00
60612	Energie - Electricité	40 000,00	60 000,00	60 000,00
60621	Combustibles	14 000,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	2 000,00	500,00	500,00
60623	Alimentations	52 000,00	52 000,00	52 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 600,00	1 600,00	1 600,00
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60636	Vêtements de travail	700,00	700,00	700,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	300,00	300,00	300,00
6067	Fournitures scolaires	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Terrains	1 500,00	1 500,00	1 500,00
615221	Bâtiments publics	6 500,00	6 500,00	6 500,00
615231	Voiries	3 000,00	3 000,00	3 000,00
615232	Réseaux	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61551	Matériel roulant	10 800,00	10 800,00	10 800,00
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	13 000,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	9 300,00	9 300,00	9 300,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	400,00	400,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	500,00	500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	300,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	6 500,00	6 500,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	400,00	400,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	467 680,00	462 580,00	462 580,00
6218	Autres personnel extérieur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	280,00	280,00	280,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	4 300,00	4 500,00	4 500,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	900,00	900,00	900,00
6411	Personnel titulaire	265 000,00	265 000,00	265 000,00
6413	Personnel non titulaire	60 000,00	50 000,00	50 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	46 000,00	50 000,00	50 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 600,00	1 700,00	1 700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	900,00	900,00	900,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	1 300,00	1 300,00
014	Atténuations de produits			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
65	Autres charges de gestion courante	191 299,00	180 367,00	180 367,00
6531	Indemnités	65 000,00	65 000,00	65 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	2 800,00	2 800,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	5 000,00	5 700,00	5 700,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6553	Service d'incendie	27 799,00	28 867,00	28 867,00
65541	Contrib. Fonds compens. charges territori	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	40 000,00	40 000,00	40 000,00
657362	CCAS	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	18 000,00	5 000,00	5 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		881 879,00	889 847,00	889 847,00
66	Charges financières (b)	30 600,00	23 600,00	23 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	23 000,00	23 000,00
6688	Autres	600,00	600,00	600,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		918 479,00	919 447,00	919 447,00
023	Virement à la section d'investissement	728 982,24	192 420,00	192 420,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 485,00	10 583,00	10 583,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	1 485,00	10 583,00	10 583,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		730 467,24	203 003,00	203 003,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		730 467,24	203 003,00	203 003,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 648 946,24	1 122 450,00	1 122 450,00
				+
RESTES A REALISER N-1				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 122 450,00
Détail du calcul des ICNE au compte 66112				
Montant des ICNE de l'exercice			0,00	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1			0,00	
= Différence ICNE N - ICNE N-1			0,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70	Produits des services, domaine et vente	159 150,00	171 950,00	171 950,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	150,00	150,00	150,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	40 000,00	45 000,00	45 000,00
70688	Autres prestations de service	1 500,00	9 300,00	9 300,00
70841	Aux budgets annexes, régies munic.,CCAS	115 000,00	115 000,00	115 000,00
73	Impôts et taxes	444 000,00	430 000,00	430 000,00
73111	Impôts directs locaux	350 000,00	350 000,00	350 000,00
73211	Attribution de compensation	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	14 000,00		
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74	Dotations, subventions et participations	482 500,00	475 500,00	475 500,00
7411	Dotation forfaitaire	180 000,00	180 000,00	180 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	240 000,00	250 000,00	250 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	32 000,00	32 000,00	32 000,00
7478	Autres organismes	13 500,00	13 500,00	13 500,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	2 000,00		
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	15 000,00		
75	Autres produits de gestion courante	31 000,00	38 000,00	38 000,00
752	Revenus des immeubles	30 000,00	38 000,00	38 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	1 000,00		
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 122 650,00	1 121 450,00	1 121 450,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés ou atteints échéance qu	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 123 650,00	1 122 450,00	1 122 450,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	40 000,00		
722	Immobilisations corporelles	40 000,00		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		40 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 163 650,00	1 122 450,00	1 122 450,00

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 122 450,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
-----------------------------	----------------	--	-----------------------------------	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	3 000,00	3 500,00	3 500,00
2051	Concessions et droits similaires	3 000,00	3 500,00	3 500,00
204	Subventions d'équipement versées (ho	124 725,00	106 500,00	106 500,00
204112	Bâtiments et installations		6 500,00	6 500,00
2041582	Bâtiments et installations	124 725,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opér	1 322 719,50	214 000,00	214 000,00
2111	Terrains nus	1 024 719,50	30 000,00	30 000,00
21571	Matériel roulant		27 000,00	27 000,00
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu	250 000,00	125 000,00	125 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 000,00	12 000,00	12 000,00
2184	Mobilier	30 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (			
23	Immobilisations en cours (hors opératio	894 869,40	267 000,00	267 000,00
2313	Constructions	386 540,60	17 000,00	17 000,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques	508 328,80	250 000,00	250 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 345 313,90	591 000,00	591 000,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	5 000,00	5 000,00	5 000,00
10223	TLE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
10226	Taxe d'aménagement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	106 502,04	99 804,20	99 804,20
1641	Emprunts en euros	90 000,00	82 000,00	82 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	650,00	650,00	650,00
168758	Autres groupements	15 852,04	17 154,20	17 154,20
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		111 502,04	104 804,20	104 804,20
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 456 815,94	695 804,20	695 804,20
040	Opération d'ordre transfert entre section	40 000,00		
	Charges transférées	40 000,00		
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu	40 000,00		
041	Opérations patrimoniales	91 018,28	14 530,06	14 530,06
2041582	Bâtiments et installations	91 018,28	14 530,06	14 530,06
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		131 018,28	14 530,06	14 530,06
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		2 587 834,22	710 334,26	710 334,26

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

				+
	RESTES A REALISER N-1			433 332,47
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 143 666,73

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	215 829,88		
1322	Régions	101 055,09		
1323	Départements	9 974,79		
13251	GFP de rattachement	58 987,00		
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	45 813,00		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	1 225 729,80	659 591,03	659 591,03
1641	Emprunts en euros	1 225 729,80	659 591,03	659 591,03
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		1 441 559,68	659 591,03	659 591,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	473 974,62	105 000,00	105 000,00
10222	FCTVA	103 000,00	45 000,00	45 000,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	60 000,00	60 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	310 974,62		
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		473 974,62	105 000,00	105 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 915 534,30	764 591,03	764 591,03
021	Virement de la section de fonctionnement	728 982,24	192 420,00	192 420,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 485,00	10 583,00	10 583,00
28041582	Bâtiments et installations	1 485,00	10 583,00	10 583,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		730 467,24	203 003,00	203 003,00
041	Opérations patrimoniales	91 018,28	14 530,06	14 530,06
168758	Autres groupements	91 018,28	14 530,06	14 530,06
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		821 485,52	217 533,06	217 533,06
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		2 737 019,82	982 124,09	982 124,09

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	161 542,64
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 143 666,73

IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			IV
A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)			A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2022	Montant des tirages 2021	Montant des remboursements 2021		Encours restant dû au 01/01/2022
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat															
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuel						
163 Emprunts obligataires (Total)															
Néant															
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)															
1641 Emprunts en euros					1 250 000,00										
1233151					1 250 000,00										
A1908313	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS LYON			01/11/2013	200 000,00	F			3,95	3,95	EUR	A	P	N	A-1
A1910100	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE			25/03/2009	180 000,00	F			5,00	5,00	EUR	A	P	N	A-1
A19140FP	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	29/04/2010		02/08/2010	400 000,00	F			3,92	3,92	EUR	A	P	N	A-1
MON281224EUR	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE			05/02/2015	150 000,00	F			2,15	2,15	EUR	A	P	N	A-1
MON282796EUR/0302222	LA BANQUE POSTALE			01/01/2015	200 000,00	F	TBB		3,44	3,44	EUR	A	C	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
Néant					120 000,00	F			3,49	3,49	EUR	A	P	N	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)															
Néant															
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)															
TOTAL GENERAL															
					1 250 000,00										

1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

Nominal : montant emprunté, à l'issue de

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

AZ.Z - REPARITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2022												
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2022	Durée résu- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
Néant													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				575 301,75						80 812,75	20 602,17		
1641 Emprunts en euros				575 301,75						80 812,75	20 602,17		
1233151	N			94 120,44	6,83	F			3,95	14 207,63	3 717,76		
A1908313	N			31 123,34	2,22	F			5,00	15 182,11	1 556,17		
A1910100	N			187 376,97	9,58	F			3,92	20 393,64	7 345,18		
A19140FP	N			84 415,55	8,09	F			2,15	9 783,24	1 814,93		
MON281224EUR	N			106 666,69	7,99	F	TBB		3,44	13 333,33	3 669,33		
MON282796EUR/0302222	N			71 598,76	8,32	F			3,49	7 912,80	2 498,80		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
Néant													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)													
Néant													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)													
TOTAL GENERAL				575 301,75						80 812,75	20 602,17		
(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au versement de la dette.													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
	IV
	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
	IV
A2.3	

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2022 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	6					
	% de l'encours	100,00 %	%		%	%	%
	Montant en euros	575 301,75					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2022 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	
A2.5	
IV	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2022	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		A3
ETAT DES PROVISIONS		A4
ETALEMENT DES PROVISIONS		A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur		01/03/2021
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Annuités d'électrification rurale	10

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS		A3 A4 A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		104 154,20	I 104 154,20
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		99 154,20	99 154,20
1641	Emprunts en euros	82 000,00	82 000,00
168758	Autres groupements	17 154,20	17 154,20
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000,00	5 000,00
10223	TLE	1 000,00	1 000,00
10226	Taxe d'aménagement	4 000,00	4 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	104 154,20	433 332,47		537 486,67

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		308 003,00	III 308 003,00
Ressources propres externes de l'année (a)		105 000,00	105 000,00
10222	FCTVA	45 000,00	45 000,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	60 000,00
Ressources propres internes (b)(2)		203 003,00	203 003,00
2804158	Bâtiments et installations	10 583,00	10 583,00
021	Virement de la section de fonctionnement	192 420,00	192 420,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	308 003,00	161 542,64			469 545,64

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 537 486,67
Ressources propres disponibles	IV 469 545,64
Solde	V = IV - II (6) -67 941,03

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	IV
	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
657362	CCAS Participation CCAS		TRESORERIE	Etat ou organism	0,00
6574	Subv.fonct. aux asso. & autres pers. de droits privé ATC Les Gobelunes Croix Rouge Française Subventions associations Louveterie de l'Ardèche La Prévention Routière		ATC LES GOBELUNES CROIX ROUGE FRANCAISE DIVERS GROUPEMENT DES LIEUTENANTS DE LOUV PREVENTION ROUTIERE	Association Association Société Association Association	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022		C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		1,00	2,00	3,00			
ADJOINT ADM PRINCIPAL 2EME CL. (AV. JANV. 2	C	1,00		1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF (AV. JANV. 2022)	C		1,00	1,00			
REDACTEUR	B		1,00	1,00			
TECHNIQUE		5,00	4,00	9,00			
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2022)	C	2,00	3,00	5,00			
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (AV. JAN	C	1,00		1,00			
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (AV. JAN	C	1,00	1,00	2,00			
AGENT DE MAITRISE (AV. JANV. 2022)	C	1,00		1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		6,00	6,00	12,00			

1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTR9500102C du 23 mars 1995. Les emplois affectés sont :

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	
C1	

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2022	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (AV. FEV. 20	C	ADM	297			
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	TECH	684			
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022		C1

- (1) CATEGORIES : A, B et C
(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
- 3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
3-2 : vacance temporaire d'un emploi
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de cabinets
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
A : autres (préciser)
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 19
 VOTES - Pour : 19
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 16/02/2022

Présenté par le Maire ,
 A VESSEAUX, le 21/02/2022
 le Maire ,
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
 A VESSEAUX, le 21/02/2022

Les membres du Conseil Municipal,

[Handwritten signatures of the Municipal Council members in blue and red ink]

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 23/02/2022, et de la publication le 23/02/2022

A VESSEAUX, le 21/02/2022

